



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECTORAT
Division des
Personnels
Enseignants

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE CRETEIL

- **VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- **VU** la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique de l'État,
- **VU** le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'État,
- **VU** l'arrêté ministériel du 27 juin 2011 instituant des commissions consultatives paritaires compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant leurs fonctions au sein du ministère chargé de l'éducation nationale,
- **VU** l'arrêté du 4 juin 2018 fixant la date des élections professionnelles dans la fonction publique de l'État,
- **VU** le procès-verbal du dépouillement du scrutin du 6 décembre 2018,
- **VU** les propositions des organisations représentatives des personnes,

ARRÊTE

ARTICLE 1 La commission consultative paritaire compétente à l'égard des **agents non titulaires exerçant des fonctions d'enseignement, d'éducation, d'orientation** est constituée comme suit :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

(6 titulaires – 6 suppléants)

TITULAIRES

M. Daniel AUVERLOT	Recteur de l'académie de Créteil
M. Gérard MARIN	Secrétaire général de l'académie de Créteil
Mme Carole LAUGIER	Secrétaire générale adjointe, directrice des relations et des ressources humaines de l'académie de Créteil
M. Charles KAOUA	Inspecteur Doyen IEN 2ND Degré - ET-EG-IO
Mme Aline FACCENDA	Provisoire du lycée la Source 94 – NOGENT SUR MARNE
Mme Fatima FILIPPIN	Cheffe de la division des personnels enseignants

SUPPLÉANTS

Mme Rachel HENRY	Adjointe à la directrice des relations et des ressources humaines de l'académie de Créteil
M. Julien LALIVE	Chef de la division des établissements
Mme Camille LAMARQUE	Cheffe de service – DPE2
M. Vincent ALBAUD	Chef de la division des personnels enseignants adjoint
M. Eric DEGORCE	Inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional – Mathématiques
M. Stéphane BILLERACH	Principal du collège Antoine Watteau 94 – NOGENT SUR MARNE

REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS **(6 titulaires – 6 suppléants)**

TITULAIRES

Au titre de la CGT EDUC'ACTION

M. Nazim ZEKKOUR-HADJAM	Lycée Hélène Boucher 93 – TREMBLAY EN FRANCE
M. David GUYOT	Lycée Darius Milhaud 94 – LE KREMLIN BICETRE
Mme Laurence BARRE	Collège Pierre de Geyter 93 – SAINT-DENIS
Mme Elenn MOUZAN	Lycée des métiers Alfred Costes 93 – BOBIGNY

Au titre du SNES/SNEP-SNUEP / FSU

M. Marc BERTHET	Collège Anceau de Garlande 77 – ROISSY EN BRIE
------------------------	---------------------------------------------------

Au titre du Snetaa FO – SNFOLC

M. Hichem GRINI	Collège Samuel Paty 94 – VALENTON
------------------------	--------------------------------------

SUPPLÉANTS

Au titre de la CGT EDUC'ACTION

Mme Nassima SADAOUI

Lycée Alfred Nobel
93 – CLICHY SOUS BOIS

M. Alexis THEFFO

Ecole primaire PEF
93 – SAINT OUEN

Mme Anissa BOUMAZA

Lycée Samuel de Champlain
94 – CHENNVIERES SUR MARNE

M. Bi Gohi KOUYA

Collège Henri Matisse
94 – CHOISY-LE-ROI

Au titre du SNES/SNEP-SNUEP / FSU

Mme Leila DJEZIRI

Lycée Voillaume
93 – AULNAY-SOUS-BOIS

Au titre du Snetaa FO – SNFOLC

M. Madjid TEMZI

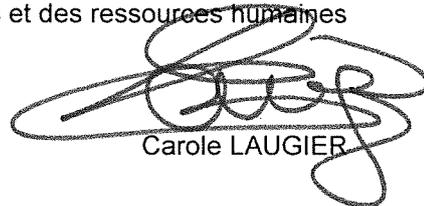
Lycée Suger
93 – SAINT-DENIS

ARTICLE 2 : Ces dispositions prennent effet à compter du 08 novembre 2021. L'arrêté de composition du 28 juin 2021 est abrogé à la même date.

ARTICLE 3 : Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 09 novembre 2021

Pour le recteur et par délégation
La secrétaire générale adjointe de l'académie de Créteil
Directrice des relations et des ressources humaines



Carole LAUGIER